

ATTRIBUTION DU MARCHÉ
« REFECTION DE LA VOIRIE DE LA DECHETERIE DE VIRELADE »

DECISION N°2020/08

Le Président de la Communauté de communes Convergence Garonne,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment les articles R.2123-1 1° et R.2123-4 et suivants ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles L.5211-1, L.2122-22 et L.2122-23 ;

VU la délibération n°2017/004 du Conseil Communautaire du 21 janvier 2017 relative aux délégations au Président d'attributions du Conseil Communautaire ;

VU le marché à procédure adaptée lancé en, application de l'article R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique ;

CONSIDERANT l'analyse des offres réalisée ;

DECIDE

ARTICLE PREMIER – d'attribuer le marché de « réfection de la voirie de la déchèterie de Virelade » à la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST pour un montant estimatif de 22 905,00 € HT ;

ARTICLE 2 – de signer le marché de « réfection de la voirie de la déchèterie de Virelade » avec la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST ;

ARTICLE 3 – Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du CGCT, la présente décision fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire et figurera au registre des décisions de la collectivité ;

ARTICLE 4 – Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée :

- A la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST ;
- A la Préfecture de la Gironde.

FAIT à PODENSAC, le 13 mars 2020

SIGNATURE DE L'AUTORITE QUALIFIEE
Le PRESIDENT,

Bernard MATEILLE.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	DEC202008
Date de la décision:	2020-03-13 00:00:00+01
Objet:	ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE « REFECTION DE LA VOIRIE DE LA DECHETERIE DE VIRELADE »
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.7 - Mapa travaux < 500 000 € HT
Identifiant unique:	033-200069581-20200313-DEC202008-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20200313-DEC202008-AR-1-1_0.xml	text/xml	945
nom de original: DECISION N2020_08.pdf	application/pdf	210199
nom de métier: 99_AR-033-200069581-20200313-DEC202008-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	210199

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 mars 2020 à 15h15min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 mars 2020 à 15h15min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 mars 2020 à 15h15min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 mars 2020 à 15h16min47s	Reçu par le MI le 2020-03-16